

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023 A 19 HEURES

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT - C. CHEVALIER - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - B. TRONCIN.

Absents : Martine GOUEFFON (procuration à Didier PAQUERIAUD – Philippine VIMONT (procuration à Céline CHEVALIER) - Dominique VIZIER (procuration à Isabelle PETITJEAN) - Florence JOUANET (procuration à Sylvain BONJEAN) - Jean-Michel LAROCHE (procuration à Sophie BURGAT) – Michel SIMON (procuration à Bernard TRONCIN).

Secrétaire de séance : Grégory BASSET

Ordre du jour :

✚ Autorisation vente de cinq biens à EVOLEA dans le cadre du RCVCB

Dans le cadre du RCVCB, il convient d'autoriser le Maire à vendre cinq biens immobiliers à EVOLEA afin de réaliser la création de douze logements et d'une surface commerciale de 450m². Il s'agit d'une place située 2 rue Charles Louis Philippe, de trois maisons situées 2, 4 et 6 rue Charles Louis Philippe et d'un garage situé 1 place Claude Ministrion d'une valeur totale de 100 000€.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Augmentation du prix de la garderie périscolaire.

Le prix de la garderie périscolaire de 1€ n'a pas été augmenté depuis 2002. Il est proposé de le passer à 1.20€.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Validation plan de financement installation de candélabres dans la ZAC de la Garde.

Le SDE nous a transmis un plan de financement relatif à l'éclairage de la tranche 2 de la ZAC. Le montant des travaux s'élève à 27 434€. Cette somme pourra être payée sur l'exercice 2024 ou étalée sur 5, 10 ou 15 ans. La somme sera payée sur 10 ans.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe.

Suite au départ en retraite de Madame Brigitte SACRISTAN, il convient de modifier le tableau des effectifs pour supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe occupé par Madame Brigitte SACRISTAN.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Signature d'une convention préalable à la rétrocession du réseau d'assainissement de la ZAC.

Suite à l'aménagement de la ZAC de la Garde, il convient d'autoriser le Maire à signer une convention préalable à la rétrocession et mise à disposition des biens meubles et immeubles en assainissement avec ASSEMBLIA et la communauté d'agglomération de Moulins.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses

Une réunion avec Evoléa et SAFEGE a eu lieu, la déconstruction des immeubles du bourg est programmée pour la fin d'année, une demande de fond vert de 400000 € a été effectuée par EVOLEA et diminuera si obtention le prix de rachat des commerces.

Notre école a obtenu la labellisation E3D, la remise du diplôme aura lieu jeudi 29 juin.

Une visite de la ferme solaire a eu lieu, les moutons sont installés sous les panneaux. La mise en service définitive est prévue début juillet

La commission des finances a fait le point sur les dépenses et recettes e fonctionnement de la commune à fin juin, Il a été effectué un suivi de la consommation de gaz depuis le début de l'année, environ 40 000€ de gaz consommé sur les 5 premiers mois.

Les locaux de l'école seront occupés du 10 juillet au 11 août par le centre social de Jaligny pour l'accueil de l'été.

Le permis de construire de la boulangerie partira le 28 juin à l'urbanisme, la subvention de 250 000€ a été accordée par l'état. Il faudra prévoir une rencontre avec les commerçants qui souhaite s'installer dans les nouveaux commerces place Claude Ministron, obtenir un engagement et définir un prix de location au m². Actuellement le prix moyen dans les communes pour des projets similaires au m² est de 4 à 5€ HT.

Bernard Troncin informe le conseil que les travaux de la ZAC ont bien avancés.

L'aérateur et le préparateur de terrain sont arrivés.

Danielle Mousset a assisté le lundi 12 juin à une réunion du patrimoine à la maison de la rivière.

Christophe Pommier fait le compte-rendu de sa réunion au SITCOM.

Sylvain Bonjean annonce que le contenu du bulletin est parti chez Typocentre. En tant que correspondant incendie il a assisté à une réunion d'information, il faudra vérifier si le plan communal de sauvegarde est à jour, éventuellement prévoir un plan sauvegarde famille et un DECI, défense extérieure contre l'incendie. Les 125 ans du centre de secours auront lieu le 02 septembre.

Jérôme Sigaud a été élu président de la section masculine du CSB à l'assemblée générale du Foot, Fabrice Siret reste président du groupement féminin.

Céline Chevalier a assisté aux 2 conseils d'écoles, Madame Pacaud a obtenu sa mutation à Yzeure.

Les effectifs 2022/2023 étaient de 34 en maternelle et 81 en élémentaire soit 115 élèves.

Ceux prévus en 2023/2024 sont de 39 en maternelle, 72 en élémentaire soit 111 élèves.

Il y a un risque de fermeture de classe sur la rentrée 2024 :2025, il faudra réfléchir à une éventuelle fusion d'école pour avoir une meilleure répartition, gérer l'école de manière globale, et garder nos classes, les effectifs augmenteront jusqu'à 50 élèves en maternelle dans les années à venir.

L'aide aux devoirs aura lieu à partir de septembre à l'ancienne mairie et à la MDA avec un suivi plus individualisé pour 3 mois renouvelables. La remise des dictionnaires aura lieu le 07 juillet.

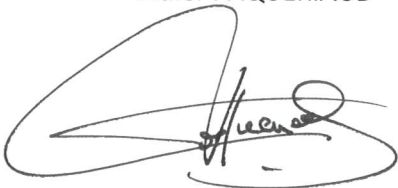
L'achat de la maison Valnaud aura lieu le 06 juillet. Une rencontre avec Elodie Théveniaud de la CAF pour échanger sur le projet de la crèche est prévue fin août.

La soirée jeux de la bibliothèque du 16 juin a été une belle réussite, 34 personnes ont été accueillies. Anne Gressier prend une disponibilité pour un an à partir de septembre, son remplacement est en cours.

Séance levée à 20h23.

Approuvé à la séance du

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD



Le secrétaire,
Grégory BASSET

